

## Les Cahiers de droit



Gérard DION, *Dictionnaire canadien des relations du travail*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 662 pp.

Dimitri Weiss

---

Volume 19, numéro 3, 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042268ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042268ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Weiss, D. (1978). Compte rendu de [Gérard DION, *Dictionnaire canadien des relations du travail*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 662 pp.] *Les Cahiers de droit*, 19(3), 839–839. <https://doi.org/10.7202/042268ar>

## Chronique bibliographique

---

Gérard DION, *Dictionnaire canadien des relations du travail*, Québec. Les Presses de l'Université Laval, 1976, 662 pp.

Il se peut que des spécialistes soient tentés, à l'examen d'un nouveau dictionnaire de cette envergure — le premier en langue française et, par sa qualité, à l'échelle internationale — de procéder au jeu malicieux de l'identification des termes manquants. Ce serait là le fruit d'une impulsion en l'occurrence excessive. Car de cette œuvre imposante et durable, ce qui ressort d'abord c'est l'étendue de nos ignorances et le vide qu'elle contribue à combler.

Il est vrai que les dictionnaires sont faits pour être *consultés*. À la différence des encyclopédies. J'ai fini, pour ma part, par lire celui-ci, quoique d'une « lecture » particulière. C'est une manière d'apprendre d'une forme différente de l'habituelle. Cette « lecture » stimule la curiosité, et de ce fait en renforce la validité.

Son prix vaut aussi par l'étendue de la gamme des connaissances qu'il implique. La vision qu'a Gérard Dion des relations de travail a été exprimée à maintes reprises, implicitement ou explicitement, dans ses écrits antérieurs au Dictionnaire. Dans « Pouvoir et "pouvoirs" dans les relations du travail » (1970), pour ne prendre que cet exemple, l'auteur précisait qu'on désigne sous le nom de relations de travail l'ensemble des rapports sociaux et économiques qui naissent à l'occasion de la production de biens économiques, et que ces relations, à la fois individuelles et collectives, se situent au confluent de l'économique, du politique, du social et du culturel. Dans la préface au Dictionnaire, il confirme cette approche d'un champ interdisciplinaire où, dit-il, l'économique, la sociologie, la psychologie et le droit embrassent l'univers du travail, tout comme les techniques d'organisation et de gestion du personnel, disciplines plus récentes.

Canadien, et s'adressant à un public canadien, Gérard Dion a voulu que son Dictionnaire soit canadien dans le plein sens du terme. Le succès de son entreprise au Canada, après celui des deux éditions successives du *Vocabulaire français-anglais des relations professionnelles*, l'a justifié dans ses efforts. Mais tout en tenant compte de la réalité canadienne et québécoise, l'auteur n'a pas moins envisagé, comme il le dit lui-même dans la préface qu'il composa en septembre 1975, ce qui a un caractère universel dans le monde du travail.

Cette œuvre maîtresse, je le sais, a nécessité des années de travail patient et persévérant. Et je connais nombre d'experts qui, des deux côtés de l'océan, la tiennent au premier rang de tout ce qu'on a fait de plus fiable dans le domaine des relations industrielles.

Je voudrais, pourtant, ajouter que je ne considère pas ce Dictionnaire, très réussi, comme un simple aboutissement. Arrivé au stade de la science, Gérard Dion nous est redevable d'une suite. Celle-ci, à mes yeux, serait l'œuvre de synthèse sur les relations professionnelles qui, comme toutes les œuvres vraiment originales, écrites pour *dire* et non pas *commenter*, n'aurait pas la moindre ligne de bibliographie — fétiche ou rite d'expiation réservé à la caste des intellectuels? —, ne contiendrait aucune citation, aucun titre. Ce serait une espèce de moratoire bibliographique, qui manifesterait une belle indifférence face au « terrorisme » de la citation, du fait de se « situer », de marquer les distances et les convergences.

Un beau programme en perspective. Et pour bientôt je l'espère.

Dimitri WEISS,  
*Université de Paris I  
Panthéon-Sorbonne*